

# ENFIN UN PLAN de déradicalisation EN PRISON

▶ La Belgique et l'Italie se lancent dans un projet pilote européen de prise en charge de détenus sur une durée de neuf mois

▶ L'acte terroriste perpétré le 29 mai à Liège par le détenu en congé pénitentiaire, Benjamin Herman, est encore dans toutes les mémoires. On le sait, c'est en prison que le condamné s'est radicalisé. Comme un certain nombre des auteurs des attentats de Paris et de Bruxelles. Depuis 2015, on entend partout qu'il faut un plan de lutte contre la radicalisation en prison.

Mis à part deux ailes dites Deradex, créées pour y isoler les condamnés les plus extrémistes, rien n'a pourtant été véritablement lancé dans les établissements pénitentiaires belges.

C'est d'ailleurs ce qu'a pointé du doigt début juin la rapporteuse de l'Onu venue rencontrer les différentes autorités compétentes notamment à ce sujet.

Mais cela va changer dès le mois de septembre prochain. Notre pays participera à un vaste projet pilote européen de déradicalisation au sein même des prisons. Le programme

donne déjà des résultats positifs en France et sera désormais testé en Belgique et en Italie, comme nous l'annonce le ministre en charge de l'aide aux détenus au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rachid Madrane (PS).

**"C'est une première et cela pourrait s'étendre à d'autres prisons"**

"C'est un programme individuel et systématique long de neuf mois qui consiste à travailler sur le désengagement des détenus radicalisés en prison. L'outil, nommé Césure, est financé par l'Europe et l'université de Liège. Il consiste en une approche psychologique et est basé sur le concept de la désistance", précise le ministre Rachid Madrane qui a proposé au gouvernement fédéral de le suivre dans ce projet pilote.

Dès le mois de septembre,

une quinzaine de travailleurs des services psychosociaux des prisons du Caprev et du service d'aides aux détenus seront formés à ce programme.

LES PRISONS D'ANDENNE et de Lantin ont été pressenties pour participer au programme qui concernera au total 20 détenus, tous sur base volontaire.

Ces détenus, âgés de 45 ans maximum, devront avoir été condamnés pour des faits de terrorisme et/ou de radicalisme ou de droit commun mais être alors fichés pour radicalisme. s'être radicalisés.

"Une personne comme Benjamin Herman avait tout à fait le profil du détenu avec qui on aurait pu travailler", précise Rachid Madrane qui n'exclut pas d'étendre le projet à d'autres prisons francophones du pays si l'évaluation faite dans un an par la KUL est positive. "L'idée est véritablement d'accompagner le radicalisé à travers un long trajet et de lui proposer un contre-projet de vie", ajoute le ministre, conscient qu'il n'a pas une baguette magique en main, ce qui ne l'empêche pas d'être confiant sur le sérieux de la méthodologie. "On est loin du business de la déradicalisation qu'on a pu constater à travers les idées que certains ont pu vendre dans la foulée des attentats de Paris et Bruxelles."

Une fois le programme achevé, les résultats des trois pays (Italie, France, Belgique) seront comparés et évalués afin d'étendre éventuellement le projet à d'autres pays.

N. Ben.